

SUCCESS 4 légumes

UN INSECTICIDE À LARGE



**POIREAUX
ET OIGNONS**

RAVAGEURS :
Thrips (T. tabaci, F. occidentalis)

Période d'application :
Traiter dès l'apparition des premières larves.

- Recommandations de traitement :**
- Effectuer 2 interventions successives avec **SUCCESS 4** ou alterner avec un autre antithrips.
 - Renouveler l'application tous les 9 jours.
 - En cas de fortes pressions, débiter avec un insecticide à forte action de choc.
 - Alterner les familles chimiques.



CHOUX :
brocoli, chou-fleur, chou pommé, chou de Bruxelles

RAVAGEURS :
Chenilles défoliatrices :
Piéride du chou (*Pieris brassicae*),
Teigne des crucifères (*Plutella xylostella*),
Noctuelles défoliatrices :
Noctuelle du chou (*Mamestra brassicae*),
Noctuelle gamma (*Autographa gamma*).

Période d'application :
Traiter dès l'apparition des premières larves.

- Recommandations de traitement :**
- Assurer une pulvérisation permettant d'atteindre l'ensemble de la végétation à protéger (400 à 600 L/ha, de bouillie).
 - Délai de renouvellement 8 jours.

CHAMP D'ACTIVITÉ



**TOMATES, POIVRONS,
AUBERGINES :**

RAVAGEURS :
Chenilles défoliatrices des fruits :
- Mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*),
- Noctuelle de la tomate (*Heliothis armigera*),
- Noctuelle gamma (*Autographa gamma*),
Thrips :
- Thrips californien (*Frankliniella occidentalis*),
- Thrips du tabac (*Thrips tabaci*).

- Période d'application :**
- Thrips : dès présence de larves dans les fleurs ou les folioles.
 - Noctuelles : dès les premiers stades larvaires (environ une semaine après le début du vol).
 - Tuta absoluta : dès les premières éclosions.

- Recommandations de traitement :**
- Assurer une pulvérisation permettant d'atteindre l'ensemble de la végétation à protéger, en plein champ 200 à 600 L/ha, sous abri 400 à 1500 L/ha.
 - Délai de renouvellement : pour application précoce 7 jours, pour application tardive 10 jours.
 - Arrêter les traitements pendant la pleine floraison (7 jours avant et 7 jours après la floraison).
 - Réintroduction des auxiliaires en lutte biologique sous abri :
 - Dès que les résidus de bouillie ont séchés (acariens, coccinelles).
 - 3 à 7 jours pour les punaises.
 - 15 jours pour les hyménoptères parasitoïdes.
 - Consulter le fournisseur d'auxiliaires.
 - Thrips : effectuer 2 interventions successives avec **SUCCESS 4** ou alterner avec un autre antithrips.
 - En cas de très forte pression, débiter avec un insecticide à forte action de choc.
 - Alterner les familles chimiques.
 - Respecter un délai de 12 heures entre le traitement et l'introduction des pollinisateurs pour les usages sous abri.

LES UTILISATIONS

CULTURES	RAVAGEURS	DOSES
Vigne	Pyrale, Cochylis, Eudémis, Eulia, Drosophile	0,1 L/ha
	Thrips (<i>D. reuteri</i>)	0,2 L/ha
Pommier, Poirier, Cognassier, Nashi	Carpocapse, Tordeuses de la pelure (<i>Capua, Pandémis, Eulia</i>)	0,02 L/ha
Pêcher	Thrips californien et autres Thrips (<i>T. meridionalis, T. inconsequens, T. tabaci</i>), Tordeuse orientale, Petite mineuse	0,02 L/ha
Choux : brocoli, chou-fleur, chou pommé, chou de Bruxelles	Chenilles défoliatrices : Piéride du chou (<i>Pieris brassicae</i>), Teigne des crucifères (<i>Plutella xylostella</i>) Noctuelles défoliatrices : Noctuelle défoliatrice du chou (<i>Mamestra brassicae</i>), Noctuelle gamma (<i>Autographa gamma</i>)	0,2 L/ha

DE SUCCESS 4

CULTURES	RAVAGEURS	DOSES
Poireaux, Oignons : bulbe et printemps	Thrips (<i>Thrips tabaci, Frankliniella occidentalis</i>)	0,2 L/ha
Choux : brocoli, chou-fleur, chou pommé, chou de Bruxelles	Traitement des minimottes Mouche du chou (<i>Delia radicum</i>)	17 ml pour 1000 plants ou 40 ml pour 2400 plants
Tomates, Poivrons, Aubergines	Thrips (<i>Thrips tabaci, Frankliniella occidentalis</i>)	0,2 L/ha ⁽²⁾
	Chenilles défoliatrices et des fruits (<i>Tuta absoluta, Heliothis armigera, Autographa gamma</i>),	0,15 L/ha ⁽²⁾